

Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020

Le dix juillet deux mille vingt, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Hombleux légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Hombleux sous la présidence de Mr Éric LEFEBVRE, Maire.

Vu la loi d'urgence 2020-290 pour faire face à l'épidémie de COVID 19 et notamment son article 2 modifiant le quorum des membres nécessaires pour une réunion de conseil municipal,

Vu l'ordonnance 2020-330 de continuité budgétaire,

Vu l'ordonnance 2020-391 visant la continuité de fonctionnement de service

Présents : Messieurs LEFEBVRE ÉRIC (Maire), DESHAYES Nicolas, VAN MOORLEGHEM Didier, FRISON Fabrice+1 pouvoir, MACÉ Jérôme, RAMBOUR Noam, URBANIAK Mickaël+1 pouvoir, , Mesdames MARAT Sandy, POLIN Justine+1 pouvoir (adjointes), BEDNARSKI Marie-Line, DUMONT Carole, LORIDANT Sylvie, PARMENTIER Stéphanie, , VILLAIN Amandine, VOISIN Isabelle,

Absents : Messieurs DUPRÉ Benoît, HENOCQUE Nicolas (pouvoir Mr Frison), COSTA Christophe (pouvoir Mme Polin), Mme NOBECOURT Martine (pouvoir Mr Urbaniak),

Secrétaire de séance : Mme POLIN Justine

Convocation du 04.07.2020

Membres en exercice : 19

membres présents : 15

membres votants : 15+3 pouvoirs

La feuille d'émargement est signée par les présents.

Mr le Maire déclare la séance du conseil ouverte à 19h00 et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 27-09-2020
- Vote du budget 2020
- Questions diverses

Mme Justine POLIN est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'appel des présents est effectué.

Mr le Maire propose une liste :

Titulaires :

Éric LEFEBVRE

Sandy MARAT

Nicolas DESHAYES

Justine POLIN

Didier VAN MOORLEGHEM

Suppléants :

Stéphanie PARMENTIER

Noam RAMBOUR

Isabelle VOISIN

L'élection est effectuée à bulletin secret :

Nombre d'enveloppes : 18

Liste Éric LEFEBVRE : 14

Blancs : 4

La liste de Éric LEFEBVRE est désignée à la majorité.

2 VOTE DU BUDGET

Rappel des totaux :

Dépenses de fonctionnement : 785 102 €

Recettes de fonctionnement : 785 102 €

Dépenses d'investissement : 372 463 €

Recettes d'investissement : 372 463 €

POUR

18

CONTRE

0

ABSTENTION

0

A l'unanimité, le budget est voté par les membres du Conseil municipal.

INFORMATIONS

Mr le Maire demande si les membres ont une préférence pour le jour de réunion.

→ A l'unanimité, le mardi est choisi comme jour de réunion de conseil

Le prochain sera aux alentours du 15 septembre.

Un dépôt de gerbe est prévu pour le 14 juillet 20

A 10h00 à Grécourt

A 10h30 à Canisy

A 11h30 à Hombleux

Mme Villain demande si on peut intégrer une commission alors qu'elles ont déjà été établies.

→ Mr le Maire répond que les commissions ne sont pas arrêtées et qu'elles peuvent être intégrées à n'importe quel moment e l'année.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h45.